Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 3860 Systèmes politiques de l'Asie de l'est
Hiver 2019
Local : B3280 Pavillon: Jean-Brillant
Horaire: mercredi, 16h00 à 19h00

Professeur : Diane Ethier
Bureau : C-4024 (pavillon Lionel Groulx)
Disponibilité : les mercredis de 14h00 à 15h30 (sauf le 6 mars)
Téléphone : aucun
Courriel : diane.ethier@umontreal.ca

APPROCHES ET OBJECTIFS

Ce cours analyse, dans une perspective historique et comparative, les systèmes politiques de neuf pays de l'Asie de l'est : Japon, Corée du sud, Taïwan, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines, Thaïlande et Chine. D'une part, il examine les causes, les scénarios et les conséquences des changements de régime politique intervenus dans ces pays au cours de la période postérieure à l945. D'autre part, il étudie les caractéristiques de leurs systèmes politiques actuels, en se concentrant sur les aspects suivants : les relations entre les pouvoirs exécutif et législatif; l'évolution du système des partis politiques; le mode de scrutin en vigueur lors des élections législatives nationales; le respect des droits politiques et des libertés civiles; la culture politique.

PÉDAGOGIE

Le cours est donné sous forme de magistraux, accompagnés d'un support visuel *power point*, de films et éventuellement de conférences. Il est relié à un site *Studium* sur lequel seront affichés la majorité des documents et informations pertinentes pour le cours : syllabus, bibliographie, directives pour les travaux de recherche et l'examen final, messages du professeur, notes des étudiants, etc. **Cependant, seule une minorité des diapositives du Power Point (notamment les tableaux) seront mises en ligne sur Studium.**

Les objectifs pédagogiques du cours, dont l'atteinte sera vérifiée par deux modes d'évaluation sont les suivants : (1) comprendre, expliquer et comparer les causes, les scénarios et les conséquences des scénarios de changement politique intervenus <u>dans deux pays de notre échantillon</u> depuis l945; (2) comprendre et évaluer dans une perspective comparative et critique les caractéristiques des systèmes politiques actuels de <u>quatre pays de notre échantillon.</u>

EVALUATION

1. Un travail de recherche (50%)

Chaque étudiant devra rédiger un travail de recherche de 15 à 20 pages maximum (à interligne et demi) qui expliquera les causes et les conséquences de l'évolution du régime politique de deux pays de notre échantillon depuis 1945, en se fondant sur la question de recherche dont la teneur varie selon les pays choisis.

Japon, Taïwan, Corée du sud, Philippines et Indonésie

(a)Quelles sont les causes internes et externes des transitions vers la démocratie qu'ont connues ces pays depuis 1945 ? (b) Quelle est le contenu des réformes qui ont caractérisé ces transitions? (c) Quelle est la nature du régime politique issu de cette transition : une démocratie consolidée, une démocratie minimale ou un régime hybride? .

Singapour et Malaisie

(a)Quelles sont les causes internes et externes des transitions limitées vers la démocratie qu'ont connues ces deux pays ? (b) Quelle est la nature des réformes qui ont caractérisé ces transitions?
(c) Pourquoi ont-elles abouti à un régime hybride ?

Thaïlande et Chine

(a)Quelles sont les causes internes et externes des processus de libéralisation politique qu'ont connus ces pays depuis 1945 ? (b) Quelle est la nature des changements politiques qui ont caractérisé cette libéralisation ? (c) Pourquoi la Chine demeure-t-elle un régime autoritaire, qui respecte néanmoins certains droits et libertés, alors que la Thaïlande est sous le joug d'une dictature militaire depuis mai 2014 ?

Echéances pour les travaux de recherche : voir calendrier du cours

2. Un examen final (50%)

Lors de l'examen final, **qui aura lieu au local B-0305, le 17 avril, entre 16h00 et 19h00**, les étudiants devront répondre à deux questions au choix parmi une liste de 8 à 10. Toutes ces questions demanderont d'expliquer et de comparer les systèmes politiques de quatre pays de notre échantillon sur un ou plusieurs des quatre thèmes retenus : la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, l'évolution du système des partis, le mode de scrutin utilisé lors des élections législatives nationales, le degré de respect des droits politiques et des libertés civiles, la culture politique. Cela signifie que les étudiants pourront centrer la préparation de leur examen final sur les deux pays choisis pour leur travail de recherche + deux autres pays.

3. Critères de correction

Travaux de recherche. Quatre critères seront privilégiés : (1) pertinence et cohérence de la réponse apportées à la question de recherche (35%); (2) qualité et mention dans le texte des sources de référence, en particulier celles incluses en caractères gras dans la bibliographie du

cours (5%); (3) respect du *Guide présentation des travaux de recherche du département de science* politique (disponible sur le site du département) (5%), qualité du français (5%).

Examen final. Quatre critères seront utilisés. (1) pertinence et cohérence de la réponse apportée à la première question choisie (20%); (b) pertinence et cohérence de la réponse apportée à la seconde question choisie (20%); (3) qualité des sources de référence utilisées (5%); qualité du français (5%).

PLAN DU COURS

Introduction

- Présentation des objectifs et du contenu du cours
- Définition des principaux concepts et du cadre théorique
- Portrait des régimes politiques actuels de l'Asie de l'est

I. Les transitions de l'autoritarisme à une démocratie consolidée

1.1 Le Japon: une démocratie imposée mais aujourd'hui consolidée

- Les réformes démocratiques imposées par les Alliés (1945-1952)
- Les causes de l'hégémonie du Parti libéral démocratique (1955-1993)
- Changement et continuité du système politique (1993-2017)
- Le fonctionnement du système politique actuel

1.2 La Corée du sud: une démocratie imposée mais aujourd'hui consolidée

- Le régime autoritaire (l948-l985)
- La transition vers la démocratie (l986-1987)
- La consolidation de la démocratie (l987-)
- Le fonctionnement du système politique actuel

1.2 Taïwan: d'un État d'exception à une démocratie consolidée

- La dictature du Kuomintang et sa libéralisation progressive (l949-1985)
- La transition vers la démocratie (l986-1996)
- La consolidation et la taïwanisation de la démocratie (1996-)
- Le fonctionnement actuel du système politique de Taïwan
- Les relations Chine-Taïwan

II. Les transitions de l'autoritarisme à une démocratie minimale

1.1 Indonésie: une jeune démocratie prometteuse en régression

- L'occupation japonaise et la lutte pour l'indépendance (1942-1959)
- La "démocratie dirigée" de Sukarno (l959-1968)
- "L'ordre nouveau" de Suharto (l968-1998)
- La transition vers la démocratie (1998-2004)
- Fonctionnement et lacunes du système politique actuel

1.2 Philippines: une démocratie minimale très problématique

- Une démocratie chaotique suite à l 'indépendance (l946-1972)
- La dictature de Ferdinand Marcos (l972-1986)

- La transition vers la démocratie (l986-1987)
- Les problèmes inhérents à la consolidation de la démocratie (l987-)
- Fonctionnement et déficiences du système politique actuel

III. Les transitions de l'autoritarisme à un régime hybride

3.1 Malaisie: un régime semi-démocratique stable et durable
- La lutte pour l'indépendance et l'imposition d'un régime hybride
- Limites et progrès du régime hybride depuis l957
- Le fonctionnement du système politique actuel

3.2 Singapour: un régime semi-démocratique légitime et stable
- La décolonisation et les cause de l'instauration d'un régime hybride
- Les sources de la légitimité et de la longétivité de ce régime
- Le fonctionnement du système politique actuel

IV. La libéralisation inégale des régimes autoritaires

4.1 Thaïlande: une libéralisation sans lendemain
- La succession de coups d'état militaires (l945-1992)
- Une libéralisation politique limitée (1992-2000)
- L'alternance entre démocratie limitée et dictature (2000-2017)

4.2 Chine: une libéralisation relative du régime communiste
- Le régime maoïste et sa crise (l949-1980)
- Une libéralisation politique réelle mais inégale (1980-2013)
- Une libéralisation politique de plus en plus limitée depuis 2013
- Le fonctionnement du système politique actuel

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie du cours, disponible sur Studium, est un instrument de référence essentiel pour les travaux de recherche et l'examen final. Les étudiants doivent privilégier les sources en caractère gras qui sont à la réserve ou en ligne de la BLSH. Ceci dit, les étudiants sont libres de se référer à d'autres sources, mais la correction tiendra compte de la qualité scientifique de ces dernières.

CALENDRIER DU COURS

9 janvier	Introduction
16 janvier	Le Japon
23 janvier	Le Japon
30 janvier	La Corée du sud
6 février	Taïwan
13 février	L'Indonésie
20 février	Les Philippines

27 février	Les Philippines
6 mars	Semaine de lecture **Date limite de remise des travaux portant sur le Japon, la Corée du sud, Taïwan, l'Indonésie et les Philippines**
13 mars	La Malaisie
20 mars	Singapour
27 mars	La Thaïlande
3 avril	La Chine
10 avril	La Chine
17 avril	**Examen final. Local B-0305. 16h00 à 19h00**
24 avril	**Date limite de remise des travaux portant entre autres ou uniquement sur la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et la Chine**

Remise des travaux et des examens

- **Les travaux de recherche peuvent être remis en classe au professeur en tout temps.**
- **Le 6 mars et le 24 avril, les travaux devront être déposés au local C-4024 entre 9h00 et 16h00.**
- **Les travaux dûs le 24 avril peuvent également être remis au professeur lors de l'examen final du 17 avril**
- **LES TRAVAUX REMIS APRÈS 16H00 LE 6 MARS ET LE 24 AVRIL NE SERONT PAS CORRIGÉS.**
- **Les copies d'examen seront recueillies par le professeur ou le surveillant à la fin de l'examen le 17 avril.**

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 30 avril 2019 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 7 **jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail, avec un document justifiant cette absence ou ce retard, notamment un certificat médical. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage

à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :**Si vous pensez que vous vivez du harcèlement :** http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/ **Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :**http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/**Pour toute autre question :** http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). Vous êtes invités aussi à visiter sa page internet, *Ressources en Science politique* (http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/).